

Amnis

Revue de civilisation contemporaine Europes/Amériques

13 | 2014 :

De l'usage...

Dossier "De l'usage postcolonial de l'archive"

Anton de Kom, historiographe. La construction d'un passé national pour les esclaves du Surinam

KIM ANDRINGA

Résumés

Français English Español

Anton de Kom (1898-1945), descendant d'esclaves, est l'auteur d'une histoire du Surinam, par laquelle il a voulu amorcer une décolonisation des esprits et donner à la population créole surinamienne ce que B. Ashcroft appelle « *a sense of self* ». Considérant avec D. Maingueneau et dans le prolongement du *Mal d'archive* de J. Derrida, l'archive comme un ensemble d'« *énoncés relevant d'un même positionnement socio-historique* », « *inséparables d'une mémoire et d'institutions qui leur confèrent leur autorité tout en se légitimant à travers eux* », cet article étudie les procédés par lesquels Anton de Kom se réapproprie l'archive coloniale pour en détourner le discours par une pratique subversive de la citation, opérant ce que Geert Oostindie a appelé un « *renversement idéologique* » de la littérature coloniale. Deux sources historiques occidentales en particulier servent son but : *Geschiedenis van Suriname* (1861) de Julien Wolbers, pasteur abolitionniste, et le célèbre récit *Voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guiane* (1798) de John Gabriel Stedman, aventurier écossais. Notre analyse des principaux procédés de réécriture (identité, omission, ajout, paraphrase) fait ressortir la dévalorisation des autorités coloniales et la revalorisation des populations noires opérées par De Kom dans une volonté de création d'une archive et une identité postcoloniales.

Anton de Kom (1898-1945) was a slave descendant and the author of a History of Surinam, through which he intended to trigger the decolonization of minds, thus giving to the creole population of Surinam what B. Ashcroft has called "*a sense of self*". Following on from J. Derrida's *Archive Fever*, this article considers the archive as a whole of "*utterances belonging to the same sociohistorical positioning*" (D. Mainguereau), "*inseparable from a memory and from institutions that confer to them their authority, and at the same time gain their legitimacy through them*". It looks into the methods used by Anton de Kom to reclaim the colonial archive, how he distorts its discourse through a subversive use of citations, and brings about what Geert Oostindie has called an "*ideological overthrow*" of colonial literature. Two historical

sources in particular serve this aim: *Geschiedenis van Suriname* (1861) by Julien Wolbers, an abolitionist minister, and the famous *Narrative of a Five Years Expedition against the Revolted Negroes of Surinam* (1796) by John Gabriel Stedman, Scottish adventurer. Our analysis of the main rewriting approaches (identicalness, omission, addition, paraphrase) brings out how De Kom discredits the colonial authorities and rehabilitates the coloured populations, by willingly creating a postcolonial archive and identity.

Anton de Kom (1898-1945), descendant of slaves, is author of a history of Surinam, through which he wanted to initiate a decolonization of the minds and confer to the population of that country what Bill Ashcroft called « *a sense of self* ». Based on the fact that, as Dominique Maingueneau and, further, Jacques Derrida in *Mal de Archive*, the archive is a set of « *enunciados dependientes de un mismo posicionamiento socio-histórico* », « *inseparables de una memoria y de las instituciones que le confieren su autoridad al tiempo que se legitiman a través de ellos* », the present article studies the procedures by which Anton de Kom returns to the colonial archive to divert the discourse of the same through a subversive practice of citation, realizing as such what Geert Oostindie called a « *vuelco ideológico* » of colonial literature. Two historical sources help him reach that goal: *Geschiedenis van Suriname* (1861) by the abolitionist pastor Julien Wolbers and the famous story titled *Voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guiane* (1798) by the Scottish adventurer John Gabriel Stedman. Our analysis of the main processes of rewriting (identity, omission, addition, paraphrase) highlights the devaluation of colonial authorities and the revaluation of black populations that Anton de Kom undertook with the aim of creating an archive and a postcolonial identity.

Entrées d'index

Mots-clés : Anton de Kom, Surinam, décolonisation, postcolonial

Keywords : Anton de Kom, Surinam, Decolonization, Postcolonial

Palabras claves : Anton de Kom, Surinam, descolonización, poscolonial

Texte intégral

Introduction

¹ Anton de Kom (1898-1945) naît au Surinam, colonie néerlandaise où l'abolition de l'esclavage est alors une chose suffisamment récente pour que son père soit encore né esclave. Après sa scolarité, De Kom travaille quelques années comme comptable dans une grande multinationale, avant de partir en 1920 aux Pays-Bas. Il commence à écrire des poèmes, publiés après sa mort, parle de l'esclavage dans les écoles et les associations de jeunesse, se rapproche du Parti communiste et participe à des manifestations pour l'indépendance des Indes orientales (actuelle Indonésie). Quand De Kom rentre au Surinam en 1932, le gouverneur est averti de la venue « d'un agitateur communiste travaillant pour la Ligue anticoloniale et le Secours Rouge International »¹. À Paramaribo, De Kom ouvre une permanence d'assistance aux ouvriers engagés (*indentured laborers*) pour lesquels il devient rapidement un mythe vivant. Lorsqu'il est arrêté et emprisonné, des affrontements sanglants éclatent entre ses sympathisants et les forces de l'ordre. De Kom est rapatrié de force aux Pays-Bas, où ses sympathies gauchistes l'empêchent de retrouver du travail et ralentissent la publication du livre qu'il a rédigé avant son départ au Surinam : *Wij slaven van Suriname* (« Nous, esclaves du Surinam »), et qui finira par paraître en 1934. Sous l'Occupation allemande, il écrit pour la presse clandestine. Arrêté puis déporté en Allemagne en 1944, il y décède quelques semaines avant la Libération.

² Vers 1926, Anton de Kom commence à nourrir le projet d'écrire un livre, une histoire du Surinam, pour, dit-il, éveiller la conscience de soi de son peuple, et lui donner ses propres héros nationaux. Après cinq ans de travail, il soumet son manuscrit à l'écrivain communiste Jef Last, qui retravaille le texte avec lui, pour en

accentuer l'« historiographie prolétarienne ». De Kom peine à trouver un éditeur. Lorsque la maison Contact accepte de publier l'ouvrage, après son retour du Surinam, c'est à condition que le message communiste soit gommé. De Kom retravaille une nouvelle fois son texte, avec son éditeur cette fois-ci, et sous la surveillance des renseignements généraux qui craignent un texte trop subversif. Le livre sort en 1934, une traduction allemande paraîtra l'année suivante à Moscou, puis en Suisse. L'ouvrage fera l'objet de quelques critiques positives avant de subir la censure des forces de l'Occupation. Il sera redécouvert à la fin des années 60 par les étudiants surinamiens aux Pays-Bas, qui en feront le manifeste de leur prise de conscience politique. Une réédition voit le jour en 1971 ; une traduction cubaine en 1981, et en 2009 paraissait la 12^e édition néerlandaise.

Une mission, une méthode

- 3 À travers son ouvrage, Anton de Kom cherche à amorcer une décolonisation des esprits et à établir la conscience d'une identité propre chez les populations de couleur du Surinam. Il insiste à plusieurs reprises sur la nécessité pour un peuple d'avoir ses propres héros. De Kom reprend donc des écrits historiques, textes d'archives et documents officiels de l'époque coloniale pour les transformer par un bouleversement de la perspective, ce que Geert Oostindie a appelé un « renversement idéologique » de la littérature coloniale², et les rendre à son peuple, réalisant ainsi ce qui est la première Histoire du Surinam écrite du point de vue des colonisés. En revendiquant l'héritage des marrons, il a contribué à donner à la population créole surinamienne ce que B. Ashcroft et.al. ont appelé « *a sense of self* »³, l'affirmation de soi comme sujet.
- 4 De Kom puise ses informations dans deux sources historiques occidentales en particulier. La première est *Geschiedenis van Suriname* (« Histoire du Surinam », 1861) de Julien Wolbers, pasteur protestant et historien amateur, qui n'a jamais mis les pieds au Surinam, mais qui s'est fait connaître à travers divers articles comme un fervent défenseur de l'abolitionnisme⁴. En 1861, Wolbers publie son épaisse Histoire (plus de 850 pages), fruit de longues recherches dans les archives ainsi que de nombreuses lectures. L'ouvrage devient une référence, et son auteur est décoré d'une distinction royale. De Kom a recours au livre de Wolbers à près de quarante reprises, sans compter les passages où il ne cite pas sa source.
- 5 La seconde source de De Kom, qui est aussi une de celles mobilisées par Wolbers, est le célèbre récit de John Gabriel Stedman, aventurier écossais venu au Surinam comme militaire volontaire pour mener des expéditions contre les marrons. Tombé amoureux d'une esclave mulâtresse, il la rachète pour vivre avec elle, mais finira par l'abandonner pour retourner en Angleterre. Il publiera son journal de voyage en 1776 ; la traduction néerlandaise paraîtra en 1799, sous le titre *Reize naar Surinamen en door de binnenste gedeelten van Guiana*⁵. Son récit se démarque des écrits personnels contemporains par la condamnation de la maltraitance des esclaves – pas de l'esclavage en soi, toutefois – et par la description de la romance interracial vécue par l'auteur.
- 6 Anton de Kom a fait de nombreux emprunts à ces deux ouvrages, notamment à celui de Wolbers, sous forme de paraphrases ou de citations, indiquant généralement, mais pas de façon systématique, la source en note. La première fois qu'il cite Wolbers, il qualifie le livre d'« excellent ouvrage de référence, dont l'objectivité et le goût pour la justice et la vérité sont d'autant plus remarquables quand on se dit qu'il fut écrit à une époque où l'esclavage n'avait pas encore été aboli au Surinam »⁶. Les faits dont Wolbers fait état sont qualifiés par De Kom de « crédibles », tandis que l'auteur lui-même est caractérisé comme « véritablement religieux et libéral »⁷.

7 À propos de Stedman, Anton de Kom affirme : « Le jugement souvent très sévère de Stedman concernant la situation au Surinam lui a été beaucoup reproché par les Hollandais. C'est pourquoi il est important que l'auteur très chrétien M.D. Teenstra note à ce sujet dans son livre *De negerslaven van Suriname*⁸ : « Mais si ce capitaine britannique a exagéré en de nombreux points, il y a tout de même aussi beaucoup de choses qui sont la vérité : les vérités qu'on ne souhaite pas entendre au Surinam et qu'on y appelle les calomnies de l'ingratitude ; et sous prétexte que certains y ont reçu un accueil hospitalier, ces hôtes ne doivent pas révéler publiquement comment on y traite les esclaves : c'est là le hic »⁹.

8 Objectivité, crédibilité, véracité : nous voyons que De Kom s'attache à faire accepter l'autorité de ses sources. À ce sympathisant communiste, la piété chrétienne de Wolbers semble néanmoins apparaître comme un gage de fiabilité. Le mensonge se trouve du côté de la société des planteurs, désireuse de protéger sa position confortable, comme le soulignera De Kom à plusieurs reprises. Stedman est un précieux atout pour Anton de Kom avant tout en sa qualité de témoin oculaire, ce que Wolbers, nous l'avons dit, n'est pas. Les éléments que De Kom emprunte à Stedman, essentiellement descriptifs, relèvent d'une part du déroulement des expéditions punitives contre les marrons, auxquelles Stedman participe en tant que militaire, ainsi que des traités de paix, et d'autre part de la caractérisation de la population blanche, portraiturée souvent sous un jour très négatif.

9 Un exemple viendra éclairer les motivations qui guident Anton De Kom dans la sélection des extraits cités. Certains épisodes, en effet, sont relatés aussi bien par Stedman que par Wolbers, comme le passage suivant, où De Kom choisit de paraphraser Wolbers¹⁰ de bout en bout, sauf pour la dernière phrase (nos caractères romains), qui est son ajout personnel :

Lors d'un de ces combats, on lui amena un officier blanc du nom de Muller comme prisonnier. Quand Baron apprit que Muller n'était que récemment arrivé de Hollande, il le renvoya à Paramaribo indemne avec ces mots : « Partez donc, vous êtes au Surinam depuis trop peu longtemps pour avoir maltraité nos frères et sœurs en esclavage. » Un des guerriers avait pris ses vêtements de dessus à Muller, mais Baron les lui fit rendre et offrit en outre un chapeau à son ennemi pour que celui-ci se protège la tête du soleil des tropiques et des pluies de la mousson.

À une autre occasion, les rebelles avaient fait prisonniers des soldats blancs. Les avait-on traités de la même manière, dont les Blancs traitaient les Marrons capturés, alors ils auraient certainement été mis à mort. En lieu de cela, Baron comprit que ces mercenaires n'étaient pas la cause du conflit, mais seulement des hommes que le soi-disant « ordre de guerre » forçait à être ses ennemis. Il les protégea de la colère et de la haine de ses hommes, leur fournit des vivres et les renvoya ainsi à la ville.

Nous défions tout un chacun de nous démontrer que dans toute l'histoire du Surinam, des Blancs aient jamais agi de la sorte avec des gens de couleur !¹¹

10 Outre que Stedman rapporte ce fait de manière beaucoup plus succincte, comme nous le verrons ci-dessous, le contexte dans lequel il le place n'est pas utilisable pour De Kom, qui préfère passer sous silence des éléments qui nuiraient à la clarté de son contre-discours postcolonial, qu'il veut manichéen et toujours valorisant pour la population de couleur, comme le montre sa phrase de conclusion ci-dessus. La citation de Stedman montre comment, d'un passage qui débute et se termine par la description d'un comportement négatif de la part des chefs marrons Bonny et Baron, De Kom ne retient que la partie centrale (nos caractères romains, toujours) montrant la noblesse de Baron à d'autres occasions, soulignant ainsi sa supériorité par rapport à ses adversaires blancs :

Ils étoient commandés par un mulâtre nommé Bonny, qui étoit né dans les forêts. Ceux-ci formaient un parti absolument détaché de celui de Baron, qu'on

avait dernièrement chassé de Boucou. J'appris aussi qu'on avait trouvé dans un espace vide, des têtes de morts, fixées à des bâtons plantés en terre. C'étaient les restes de l'infortuné lieutenant Lepper et de six de ses soldats. Les autres avaient la plupart été pris vivans, et conduits, par les nègres, dans leur village. Là, Bonny les avait fait tous dépouiller nuds, et, pour le divertissement des femmes et des enfans des rebelles, on les avait frappés de coups de fouet jusqu'à la mort. [...]

Cette conduite inhumaine de Bonny était directement opposée à celle de Baron qui, malgré toutes les menaces, avait renvoyé à Paramaribo, plusieurs soldats qu'il eût pu tuer. Il les aida même à s'échapper et leur fournit des vivres, car il sentait bien qu'il étoit injuste de rien leur imputer. Mais, comme je l'ai dit plus haut, tout chasseur nègre qui avoit le malheur de tomber entre ses mains, ne pouvoit se soustraire à l'indomptable fureur dont il étoit alors animé.¹²

Instruments d'analyse

¹¹ Somme toute, nous nous trouvons donc en présence d'un contre-discours s'appuyant entre autres sur le remaniement d'une archive dans l'acception que donne à ce dernier terme Dominique Maingueneau : un ensemble d'« énoncés relevant d'un même positionnement socio-historique », « inséparables d'une mémoire et d'institutions qui leur confèrent leur autorité tout en se légitimant à travers eux »¹³. La notion d'autorité évoquée par D. Maingueneau et qui vient naturellement rappeler la définition derridienne de l'archive, mêlant les notions de « commencement » et de « commandement » évoquées par l'étymologie du mot, nous paraît d'autant plus cruciale dans le contexte d'émancipation postcoloniale dans lequel naît *Wij slaven van Suriname*. De Kom cherche en effet à créer un récit des origines pour le peuple surinamien, et à donner à ce récit l'autorité qui reposait jusqu'à présent au sein du discours – et donc du système – colonial. En consignait l'histoire de la population de couleur, il contribue à faire de celle-ci le lieu où repose et d'où émane la nouvelle archive qui appartient à un autre ordre social.

¹² L'analyse du discours, dans les mots de D. Maingueneau, vise à « rapporter les textes, à travers leurs dispositifs d'énonciation, aux lieux sociaux qui les rendent possibles et qu'ils rendent possibles »¹⁴. La situation quelque peu paradoxale à laquelle se trouve confronté Anton de Kom, et qui fait toute la difficulté de son entreprise, réside en ce qu'il ne dispose guère, pour la construction de l'archive postcoloniale et la translation de l'autorité concomitante, que de textes appartenant justement à l'archive coloniale à détruire. Les écrits de Wolbers et Stedman sont certes abolitionniste pour l'un, en faveur d'un traitement humain pour les esclaves pour l'autre, mais ces auteurs ne peuvent en rien être identifiés à la population des esclaves, aux subalternes qui eux, n'ont jamais eu la parole, pour paraphraser les mots de Gayatri Spivak. Aussi, l'approche qui semble naturellement s'imposer pour la construction du contre-discours, est-elle celle du détournement. D. Maingueneau distingue deux stratégies allant dans ce sens, mais ne les applique qu'aux discours de l'imitation :

Opposée à la subversion [...], la captation désigne l'une des deux stratégies opposées d'imitation d'un texte ou d'un genre de texte. La stratégie de captation consiste à transférer sur le discours citant l'autorité attaché au texte source [...]. La subversion, en revanche, n'imité que pour disqualifier l'autorité du texte source : on retrouve ici les phénomènes de parodie.¹⁵

¹³ Le transfert d'autorité qui caractérise la captation est bien, comme il a été dit plus haut, au cœur de l'écriture d'Anton de Kom, mais son discours est un « discours citant » au sens le plus étroit. En effet, l'exigence d'autorité se trouve doublée d'une exigence d'authenticité historique qui l'empêche d'avoir recours à des procédés textuels relevant de l'imitation. Pour la création de son intertexte, il recourt donc à

la citation, mais n'hésite pas à prendre des libertés avec ses sources pour le besoin de la cause qu'il défend. Une lecture comparative révèle en effet rapidement que nombre de glissements s'opèrent entre les textes source et les passages cités dans *Wij slaven van Suriname*. De ce fait, il nous a paru pertinent, pour caractériser les différentes interventions de De Kom dans ces citations, de recourir aux théories de la traduction ou de la réécriture coutumières des phénomènes de modulation ou d'équivalence imparfaite. Ainsi, Götz Wienold emploie le terme de « *Textverarbeitung* » pour désigner un ensemble d'activités ou relations qui peuvent survenir entre le texte de départ (*Ausgangstext*) et le texte-résultat (*Resultattext*) : la citation, la référentialisation, la description métatextuelle, le jugement, la justification, l'attribution d'une signification, la stimulation de l'engagement du lecteur et le développement¹⁶. Dans le cas de la traduction, la relation visée est celle de la plus grande équivalence possible¹⁷. Le travail d'Anton de Kom, en revanche, consiste en une transposition volontairement infidèle – même s'il dissimule ses interventions afin de ne pas porter atteinte à l'autorité de ses sources. Sa pratique de la citation est proche de la réécriture ou reproduction textuelle, qui contrairement à la traduction abandonne l'exigence d'équivalence, autrement dit d'identité entre texte de départ et texte-résultat :

Il est question de reproduction textuelle, lorsque l'on peut rapporter l'intention de la production textuelle à un texte antérieur semblable. Il n'est donc pas nécessaire que le texte reproduit soit l'équivalent du texte original. Nous demandons simplement, qu'il existe un rapport de ressemblance intentionnelle entre les deux textes, peu importe que ce rapport soit proche ou éloigné.¹⁸

- 14 Entre le texte original et le nouveau texte produit, Rickheit et Strohner situent le travail mental du « *Reproduzent* », comprenant à la fois une interférence cognitive (ses savoirs individuels et culturels) et une interférence émotionnelle (intérêts subjectifs et aspects émotionnels). Ces deux types d'interférence sont contrôlés et équilibrés par l'autorégulation du *Reproduzent*.
- 15 Pour classer les interférences dans les citations de De Kom, nous avons emprunté à Jean Delisle¹⁹ trois types d'erreurs de traduction qui nous semblent convenir pour qualifier les procédés de citation infidèle : l'*omission*, qui consiste à supprimer un ou plusieurs mots, groupes de mots ou phrases ; l'*ajout*, qui consiste à insérer dans la citation des éléments ne figurant pas dans le texte de départ ; et la *paraphrase*, qui consiste à reformuler en ses propres mots une partie d'une citation. Nous ajoutons à cela un quatrième procédé : celui de l'équivalence parfaite entre texte de départ et texte-résultat, soit la citation fidèle, que nous baptiserons *identité*. Il va de soi que souvent ces procédés se succèdent ou se mélangent au sein d'un même passage, comme la présentation analytique qui suit le laissera entrevoir.

Identité

- 16 Commençons notre présentation par le cas de figure peut-être le moins parlant, qui est celui de l'identité du texte de départ et du texte-résultat, soit la citation fidèle. Elle concerne les passages auxquels De Kom adhère sans réserve. Aussi en trouve-t-on moins parmi les emprunts faits à Stedman que parmi ceux faits à l'abolitionniste Wolbers. Le discours très digne d'un des chefs des marrons que De Kom trouve chez Stedman constitue un exemple d'identité parlant. Exceptionnellement, nous conservons dans cet exemple le texte de départ et le texte-résultat en néerlandais, afin de permettre au lecteur de juger en toute objectivité du degré de fidélité, en les faisant suivre de la traduction française telle qu'elle figure dans la version française de l'ouvrage de Stedman parue en 1798, soit un an avant la traduction néerlandaise à laquelle recourt De Kom. La seule intervention que celui-ci a jugée nécessaire dans ce passage est une légère

modernisation de l'orthographe et de la ponctuation :

Wy verlangen, voegde hy er by, dat gy aan uwen Gouverneur en Raaden zegt, dat, zoo zij geenen opstand meer hebben willen, zy zorge moeten dragen, dat de Planters de menschen, die hun eigendom zyn, beter behandelen, en hen niet overlaaten aan de mishandeling van Bevelhebbers en Opzigters, die zig in den drank te buiten gaan, die de Negers met zoo veel onrechtvaardigheid, als wreedheid straffen, die hunne vrouwen en dogters verleiden, de zieken verwaarloozen, en op die wyze een groot aantal arbeidzaame en sterke menschen naar de bosschen jaagen, die met hun zweet uw onderhoud winnen, zonder welken de Volkplanting niet zoude kunnen bestaan, en aan wien gy eindelijk het onverdiend geluk hebt, om zoo laag den vrede te komen afbidden.²⁰

Wij verlangen dat gij aan Uwen Gouverneur en Raaden zegt, dat, zoo zij geenen opstanden meer hebben willen, zij zorge moeten dragen, dat de Planters de menschen, die hun eigendom zijn, beter behandelen, en hen niet overlaaten aan de mishandeling van Bevelhebbers en Opzigters die zig in den drank te buiten gaan, die de Negers met zoo veel wreedheid straffen, die hunnen vrouwen en dogters verleiden, de zieken verwaarloozen, en op die wijze een groot aantal arbeidzaame en sterke menschen naar de bosschen jaagen, die met hun zweet uw onderhoud winnen, zonder welken de Volksplanting niet zoude kunnen bestaan en aan wien gij eindelijk het onverdiend geluk hebt, om zo laag den vrede te komen afbidden.²¹

Nous désirons que vous disiez à votre gouverneur et à votre conseil, ajouta-t-il, que s'ils veulent ne plus voir de révoltes, ils doivent prendre garde que les planteurs traitent mieux des hommes qui sont leur propriété, et ne les abandonnent pas à la conduite de commandeurs et d'intendants adonnés au vin, qui punissent les nègres avec autant d'injustice que de barbarie, qui subornent leurs femmes et leurs filles, négligent ceux qui sont malades, et chassent de la sorte dans la forêt un grand nombre d'hommes laborieux et forts, qui, par leurs sueurs, vous gagnent votre subsistance, sans lesquels la colonie ne pourroit se soutenir, et à qui enfin vous êtes trop heureux de venir demander aussi désagréablement la paix.²²

Omission

17 Un cas d'omission tout à fait emblématique figure au début du livre, où Anton de Kom s'appuie sur Wolbers pour décrire les tribus indiennes indigènes. Ses motivations pour occulter certains éléments du texte de Wolbers sont tout à fait claires. De Kom voulait rassembler toutes les populations de couleur contre la colonisation néerlandaise : les descendants d'esclaves, mais aussi les ouvriers engagés en provenance d'Inde et de Java, et enfin les habitants originels, les Indiens. Il va donc idéaliser, ou rectifier, l'image que donne Wolbers de ces derniers, omettant leurs défauts et faiblesses. Nous mettons en caractères romains dans la citation de Wolbers les éléments que l'on ne retrouve pas dans le texte de De Kom.

Étant hospitaliers, ils accueillait souvent d'autres membres de leur tribu, et à ces occasions la conversation portait souvent sur leurs sujets de prédilection, la chasse et la pêche.

Bien que très portés sur l'alcool et les plaisirs de la chair, ils étaient d'habitude d'un caractère bon et doux, mais le plus souvent superstitieux, craintifs et lâches, à l'exception des Caraïbes, qui aimaient la guerre et ignoraient la peur. Lorsqu'on les insultait, leur vengeance était généralement terrible.

Ils possédaient une certaine honnêteté innée et une équité qui transparaisait dans tous leurs agissements ; ils montraient même une courtoisie et une gentillesse, auxquelles on ne se serait pas attendu chez des peuples sauvages ; lorsqu'ils s'entretenaient ensemble, c'était toujours avec calme et douceur ; jamais ils ne se parlaient avec bassesse, les jurons leur étaient presque

inconnus.

A propos de leur religion, il y a très peu à dire ; ils semblaient toutefois avoir un certain sentiment confus ou une conscience de l'existence d'un Etre supérieur ; mais on ne peut prouver qu'ils l'adoraient ou le respectaient. Ils montraient seulement une certaine déférence pour le soleil et la lune. *Ils avaient quelques connaissances du cours des astres, et ce savoir, aussi limité fût-il, leur était d'une grande utilité pour trouver leur chemin dans les forêts sauvages.*²³

Étant hospitaliers, ils accueillaient souvent d'autres membres de leur tribu, et lors de ces occasions la conversation portait souvent sur leurs sujets de prédilection, la chasse et la pêche.

Ils possédaient une certaine honnêteté innée et une équité qui transparaisait dans tous leurs agissements ; ils montraient même une courtoisie et une gentillesse, auxquelles on ne se serait pas attendu chez des peuples sauvages.

Lorsqu'ils s'entretenaient ensemble, c'était toujours avec calme et douceur ; jamais ils ne se parlaient avec bassesse.

*Ils avaient quelques connaissances du cours des astres, ce qui leur était d'une grande utilité pour trouver leur chemin dans les forêts sauvages.*²⁴

18 De Kom a également recours à l'omission sur des points factuels où la subjectivité de Wolbers n'est pas en cause, ce qui montre qu'il ne s'agit pas seulement de corriger une vision jugée datée ou trop colorée. Ainsi, dans l'exemple suivant, De Kom se fonde sur l'ouvrage de Wolbers concernant la prime de 100 livres de sucre, récompense obtenue pour la capture d'un esclave fugitif, mais il omet en revanche de préciser que cette prime est de 300 livres pour un fugitif activement recherché, exacerbant de ce fait le peu de valeur des Noirs aux yeux de l'autorité coloniale. Plus bas, alors que Wolbers affirme que la découverte d'un village de marrons est récompensée par une prime qui varie selon l'importance de la découverte, De Kom la fait varier avec le succès dont est couronné la destruction du village en question, introduisant un élément de cruauté et de violence. Enfin, Wolbers nous donne les punitions des fugitifs et de leurs complices, mais aussi la récompense pour ceux qui se dénoncent ou dénoncent les autres : liberté et pardon. Cette récompense est totalement passée sous silence par De Kom, probablement autant pour masquer ce geste de clémence des autorités, que pour ne pas porter atteinte à l'héroïsme et l'intégrité des esclaves noirs. À la place, il rajoute un commentaire mettant en valeur les marrons :

En 1685, la prime pour la capture et le retour d'un esclave fugitif fut fixée à f5 ; augmentée en 1687 à 300 livres de sucre, si l'esclave était activement recherché, dans les autres cas seulement 100 livres ; la prime fut montée à f25 en 1698 dans les cas où on s'en emparait à l'intérieur du district ou près des rivières et f50, pour ceux capturés en dehors de ces terres ou sur la côte. En 1717 on autorisa tout colon à partir en expédition contre les Marrons, et une prime de f1500 fut fixée pour la découverte des villages de Klaas et Pedro et f600 pour les autres villages marrons, et f10 pour ceux qui retrouvaient un habitant d'un de ces villages.

Cette prime serait accordée aux personnes ayant entrepris une telle expédition à leurs propres frais et ayant découvert un des ces villages.

Quelques années plus tard, il fut en outre arrêté que quiconque découvrirait un ou plusieurs villages, de sorte que l'on puisse avec un certain succès attaquer celui-ci afin de le détruire, jouirait d'une prime de f500, f1000 of f1500, proportionnellement à l'importance de sa découverte.

Les esclaves apprenant quelque chose concernant les campements de fugitifs et négligeant d'en parler à leurs maîtres, étaient assimilés à des fugitifs et subissaient les mêmes punitions ; mais si ces esclaves, et mêmes les fugitifs, venaient se rendre, révélaient les cachettes ou les villages et les indiquaient, les

premiers obtenaient leur liberté, les seconds en outre le pardon, et les deux recevaient une prime.²⁵

« La vermine », c'étaient les hors-la-loi, persécutés sans cesse par de nouvelles expéditions, dont on brûlait les villages, dont la tête était mise à prix pour cinq florins, prime relevée deux ans plus tard à cent livres de sucre. En 1698, la capture d'un esclave au sein d'un district ou près des rivières rapportait vingt-cinq florins, et pour ceux capturés en dehors de cette zone ou sur la côte, cinquante florins.

En 1717 une prime allant de six cents à mille cinq cents florins fut offerte pour la découverte des villages des chefs, et dix florins pour chaque habitant, homme, femme ou enfant, capturé lors de ces expéditions.

Plus tard, il fut en outre décidé que tout Européen qui découvrirait un ou plusieurs villages, afin que ceux-ci puissent être attaqués par les troupes, jouirait d'une récompense de cinq cents, mille ou mille cinq cents florins suivant le succès de la destruction. Et chaque esclave qui omettait d'en parler lorsqu'il avait des informations sur la cachette des Marrons, était puni des mêmes peines que celles appliquées aux fugitifs eux-mêmes. Voilà à quel point on craignait, haïssait, persécutait ces nègres marrons, dont le nombre croissait pourtant fortement.²⁶

Ajout

19 A l'opposé de l'omission se trouve l'ajout d'éléments ne figurant pas dans le texte de départ, dont nous avons déjà vu un exemple dans le passage précédent. Le procédé est plus amplement illustré par le long passage qui suit. Les parenthèses, explications et développements introduits par De Kom (ici mis en caractères romains²⁷) sont d'une ironie féroce ou explicitent le caractère disproportionné de la maltraitance et de l'arbitraire que subissent les esclaves. Le tout contribue à donner des planteurs une image extrêmement négative. Il est d'ailleurs curieux de constater que les qualificatifs employés par Stedman dans les pages mêmes dont provient cet extrait, et qui décrivent la journée ordinaire d'un planteur, ne sont pas repris ni même signalés en note par De Kom, alors même que Stedman s'y montre très dur, traitant le planteur de « petit monarque, aussi méprisable, aussi capricieux, aussi despote que possible »²⁸.

C'est dans ce sanctuaire que son commandeur l'aborde, après lui avoir fait de loin plusieurs révérences, et qu'il lui rend, très-respectueusement, compte de l'ouvrage qu'on a fait la veille, du nombre des nègres qui ont pris la fuite, qui sont tombés malades, qui sont morts, qui se sont rétablis, de ceux qu'on a achetés, ou des enfans qui sont nés, mais principalement du nom des esclaves qui ont négligé leur ouvrage, qui ont feint une indisposition, qui se sont enivrés, ou absents. Les prisonniers assistent généralement à ce rapport, sous la garde des exécuteurs nègres, qui, au moindre signal, les lient, soit aux colonnes ou poutres du portique, soit à des arbres, sans que le maître souvent ait daigné entendre les accusés dans leur défense. Les condamnés une fois attachés, les coups de fouet tombent sur eux, hommes, femmes, ou enfans, sans exception. Ces instrumens de supplice sont des cordes de chanvre d'une très-grande longueur, qui entrent dans la chair à chaque coup, et font un claquement semblable à la détonation d'un pistolet. Pendant que dure cette exécution, les malheureux répètent : « danky massera, merci maître » et le planteur se promène en long et en large avec son commandeur, sans faire attention aux cris qu'il entend : ce n'est qu'après que les infortunés sont bien déchirés, qu'on les délie, mais pour leur ordonner de retourner à l'instant à leur ouvrage : à peine daigne-t-on s'occuper de leur pansement.

L'heure des corrections passée, le chirurgien, qui est un nègre, vient faire aussi son rapport ; et on le congédie en jurant et en se plaignant de ce qu'il permet aux esclaves d'être malades. Après cet officier, vient une matrone surannée qui amène tous les enfans nègres de la plantation, de qui elle est la gouvernante.

Ceux-ci, qu'on a déjà fait laver dans la rivière, frappent des mains à la vue de leur maître ; ils le saluent en chœur, puis on les envoie déjeuner des plantains ou du riz ; et le lever finit comme il a commencé, par un profond salut du commandeur.²⁹

... sur ces entrefaites est apparu le commandant blanc pour, après lui avoir fait plusieurs références et politesses (constituant une part importante de ses attributions) lui rendre comptes de l'ouvrage de la veille et prendre ses ordres pour la nouvelle journée de travail. Il annonce dans le détail quel est l'ouvrage accompli par les esclaves, si des nègres ont quitté la plantation, lesquels sont malades ou morts et s'il y a eu des naissances parmi la population des esclaves (un agrandissement du cheptel bienvenu). [Ensuite, la matinée prend un aspect plus sévère, et suit l'énumération des esclaves dont le commandant estime qu'ils n'ont pas accompli leur tâche la veille, qui ont pris un peu de repos ou péché d'une autre façon].

Le commandant fait office de réquisiteur, le maître de juge, et un esclave spécialement formé à cette tâche, se charge de l'exécution immédiate de la peine. [ici intervient une note de bas de page citant la suite du passage de Stedman (KA) : Les condamnés une fois attachés, les coups de fouet tombent sur eux, hommes, femmes, ou enfants, sans exception. Pendant que dure cette exécution, les malheureux répètent : « danky massera, merci maître » ; et le planteur se promène en long et en large avec son commandeur, sans faire attention aux cris qu'il entend].

Si par malheur les coups ont frappé un peu trop fort, de sorte que l'aptitude de l'esclave pour le travail est en danger pour ce jour-là, il y a là heureusement aussi le Drisiman, un esclave lui aussi, qui, évidemment sans la moindre formation, est chargé de veiller à la santé des esclaves.

[Le Drisiman aussi fait son rapport, et si la situation n'est qu'un tant soit peu défavorable, il peut s'estimer heureux s'il s'en tire avec un bon gros juron hollandais ; souvent, c'est le fouet qui l'attend lorsque trop d'esclaves, de l'avis du maître, prétendent être malades pour échapper au travail.]

Ce n'est pas pour guérir que le Drisiman a été nommé, mais pour décider qui peut être chassé de son lit de malade et mis au travail sans danger de mort (car cela signifierait des dommages).

À présent apparaît « la maman », une vieille esclave chargée de garder les enfants nègres de la plantation, car les Hollandais en ces jours étaient très modernes et appliquaient déjà le système des crèches, afin que les mères puissent travailler tranquilles. Vu sous cet angle, on pourrait même affirmer que l'esclavage a préparé l'émancipation des femmes noires !

Plaisanterie amère à part. La maman arrive et avec elle tout le troupeau d'enfants nègres (car aux yeux du maître ils n'étaient qu'un élevage de bétail qui se courberait plus tard sous son joug). *[Tous les enfants ont été baignés au préalable et jouissent du privilège d'être nourri de riz et de bananes en présence de leur protecteur. Puis, après les grimaces de rigueur en guise de remerciements, ils peuvent partir].* Seule la maman reste. Et gare à elle si elle doit annoncer au maître la mort d'un enfant. Dans la plupart des cas, elle devra alors faire ses adieux à ce monde, car terrible est la colère du maître lorsque la mort d'un jeune esclave vient porter atteinte à sa fortune.³⁰

²⁰ Tout comme lorsqu'il cite Stedman, Anton de Kom a également souvent recours à des ajouts quand il se base sur le texte de Wolbers. L'exemple retenu met en évidence comment cela lui permet d'une part d'augmenter l'atrocité et d'exprimer une indignation plus grande encore que celle de Wolbers, mais aussi, d'autre part et de manière plus subtile, d'humaniser les esclaves.

²¹ Dans ce fragment, il faut encore souligner un élément de vocabulaire qui relève de la reformulation, autre procédé fréquemment employé par De Kom. En effet, le « nègre » de Wolbers est devenu un « esclave » : terme moins péjoratif, mais surtout plus universel, toujours dans le but de rassembler autour d'une même cause les différentes populations du Surinam, mais qui se charge aussi plus facilement

d'une certaine empathie. Ailleurs, De Kom atténue encore en remplaçant « esclave » par « en esclavage », moins déterministe.

Le directeur C. Varenhorst maltraitait généralement ses esclaves, les faisait travailler dur, et les privait même de la nourriture nécessaire. Sur un simple soupçon, il fit lourdement châtier un nègre, puis lui fit mettre les fers aux jambes et le fit attacher par une chaîne autour du cou à un pilier du moulin à sucre. Il interdit à ses esclaves d'apporter le moindre soulagement à ce misérable, et c'est ainsi que le nègre de tarda pas à mourir, « dans la puanteur et le pourrissement ». Et encore la Cour donna-t-elle raison au Directeur, et les plaignants furent fouettés.³¹

Le directeur C. Varenhorst tuait à moitié ses esclaves à la tâche et les privait même de la nourriture nécessaire. Sur un simple soupçon, il fit lourdement châtier un nègre, lui mit les fers aux jambes et l'attacha, par une chaîne passée autour de son cou, à un poteau. Varenhorst interdit ensuite à ses autres esclaves de venir en aide à leur camarade enchaîné (sous peine de punition). L'esclave ne tarda pas à mourir d'inanition et à cause d'atroces souffrances, « dans la puanteur et le pourrissement ». L'affaire fut portée devant la Cour Coloniale de Hollande. Mais ce collège, qui avait pourtant pour mission de rendre ses verdicts avec justice et équité, donna raison à Varenhorst, tandis que les plaignants furent fouettés.³²

Paraphrase

22 Les paraphrases révèlent les mêmes techniques de l'ajout et de l'omission, dans des buts d'édulcoration ou au contraire d'intensification ou d'explicitation. Elles procèdent cependant de manière plus subtile, par des glissements d'accent ou de connotation qui font ressortir d'autres détails que le texte de départ. Si nous revenons un instant sur le long extrait de Stedman que nous avons cité dans le paragraphe « Ajout » ci-dessus, de telles modulations apparaissent dans les passages entre parenthèses carrées. Ainsi, l'on s'aperçoit que dans la phrase « qui ont feint une indisposition, qui se sont enivrés », « feindre une indisposition » et « s'enivrer » sont remplacés par des euphémismes : « prendre un peu de repos » ou « pécher d'une autre façon ». Parlant du médecin, « on le congédie en jurant » devient au contraire, par un procédé d'amplification, « il peut s'estimer heureux s'il s'en tire avec un bon gros juron hollandais ».

23 Dans l'extrait suivant, emprunté à Wolbers, il apparaît clairement comment paraphrase et ajout peuvent se confondre : l'esclave résiste, De Kom ajoute qu'elle est inébranlable. Il explicite les « basses passions » du maître, qui la punit sévèrement chez Wolbers, mais chez De Kom « la fait battre à mort pour sa chasteté ». Le vieil esclave, qui subit lui aussi la cruauté du planteur, est transformé par De Kom en résistant :

Journal de Mauricius du 6 Sept. 1750. « Monsieur Pichot, directeur de la plantation Vlucht en trouw, qui est un neveu du vieux Conseiller Pichot, a alarmé et mis en émoi toute la rivière, en écrivant à l'officier civil le plus proche pour signaler que les nègres se soulevaient et se rebellaient contre lui. Les citoyens ayant pris les armes et s'étant rendus à la plantation, ont alors constaté que le Directeur avait voulu faire venir une négresse près de lui, et que, comme elle refusait de venir, il l'avait fait sévèrement punie, de même qu'il avait aussi tiré avec des plombs hachés dans les parties d'un vieux nègre. Ces pièces montrent une nouvelle fois comment les incidents sur les plantations résultent en général d'une mauvaise direction ».³³

Monsieur Pichot, un neveu du conseiller du même nom, directeur de la plantation « Vlucht en Trouw », alarma toute la population blanche des environs, le 6 septembre 1750, en signalant que les nègres s'étaient révoltés contre lui. Il apparut que monsieur Pichot avait voulu avoir une esclave auprès de lui, mais que cette femme avait fermement refusé de se soumettre aux basses

passions de son maître. *La pauvre esclave fut fouettée à mort par Pichot pour sa chasteté, de même qu'il « avait aussi tiré avec des plombs hachés dans les parties » d'un vieil esclave qui s'y opposait.*³⁴

Conclusion

24 Ces quelques exemples montrent de manière très concrète comment l'histoire coloniale peut être réécrite dans une perspective postcoloniale : le célèbre « *writing back* » où la marge détourne les écrits et les mythes du centre et s'approprie cette expérience du passé qu'il n'avait pu jusqu'alors que subir. D'objet au sens le plus matériel du terme, l'homme de couleur devient sujet. Tout en s'exprimant dans la langue du colonisateur, voire en parlant avec sa voix, Anton de Kom a trouvé les moyens que lui offrait le langage pour articuler sa différence. Lorsque D. Maingueneau écrit à propos de la paraphrase :

*Feignant de dire différemment la « même chose », de restituer une équivalence préexistante, la paraphrase ouvre en réalité la béance qu'elle prétend résorber, elle définit un réseau d'écart dont la figure dessine l'identité d'une archive.*³⁵

25 ces propos nous apparaissent applicables à l'ensemble des procédés intervenant dans les citations infidèles de De Kom, et nous éclairent sur la signification de l'écart entre le texte source et sa réécriture, et sur la réappropriation de l'archive coloniale par sa relecture post- ou anticoloniale. La constitution ou la reconstitution de l'archive s'accompagne de la constitution d'un discours de dévalorisation des planteurs et des autorités coloniales d'une part ; de revalorisation des esclaves noirs – et à travers eux, des populations de couleur contemporaines – d'autre part.

26 Helen Tiffin, qui a qualifié ces procédés de réécriture de « manœuvres subversives »³⁶ estime que le subversif est caractéristique du discours postcolonial, plus encore que la création d'une identité indépendante. C'est dans cet esprit de subversion que s'inscrivent les libertés que De Kom se permet vis-à-vis de ses sources. La violence même de ses omissions, rajouts et paraphrases, qui aboutissent souvent à une véritable réécriture de l'histoire, témoigne de sa volonté d'inscrire l'identité collective des populations de couleur du Surinam, et l'identité noire en particulier, dans une rupture radicale avec un passé dont pourtant elle ne saurait faire abstraction. En cela la réécriture d'Anton de Kom est aussi une relecture et constitue un rappel des mots de Jacques Derrida : « La démocratisation effective se mesure toujours à ce critère essentiel : la participation et l'accès à l'archive, à sa constitution et à son interprétation »³⁷.

Notes

1 Boots, Alice & Woortman, Rob, *Anton de Kom: Biografie*, Amsterdam/Antwerpen, Contact, 2009, p. 105.

2 « *De ideologische omkering van de voorgaande, koloniale literatuur* ». Oostindie, Gert, « *De onvoltooide dekolonisatie en de geschiedschrijving van Suriname* », *Leidschrift*, n° 6, Leiden, Stichting Leidschrift, 1990, pp. 5-26, p. 6.

3 Ashcroft, Bill, Griffiths, Gareth, Tiffin, Helen (dir.), *The Empire Writes Back : Theory and Practice in Post-Colonial Literatures*, Londres, Routledge, 2002 [1989], p. 9.

4 L'esclavage n'a été aboli aux Pays-Bas et dans ses colonies qu'en 1863.

5 Une traduction française, intitulée *Voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guyane*, paraît en 1798. Nous citerons cette traduction dans la suite de l'article, plutôt que de traduire nous-mêmes les passages empruntés par Anton de Kom au texte néerlandais.

6 Les ouvrages de De Kom et Wolbers n'ayant pas été traduits en français, toutes les traductions des citations que nous leur avons empruntées sont de notre main. Pour les besoins de la démonstration, elles sont aussi littérales que possible lorsqu'il s'agit d'extraits analysés.

7 « *De geloofwaardigheid van de door Wolbers vermelde feiten* » ; « *deze waarlijk godvruchtige en liberale schrijver* ». (De Kom, Anton, *Wij slaven van Suriname*, Amsterdam/Anvers, Contact, 2009 [1934], p. 170).

8 Douwes Teenstra, Marten, *De negerslaven van Suriname* [« Les esclaves nègres du Surinam »], Dordrecht, Lagerweij, 1842. Comme Wolbers, Teenstra était abolitionniste.

9 « *Stedmans vaak zeer scherp oordeel over de toestanden in Suriname is hem door de Hollanders zeer kwalijk genomen. Van belang is het daarom wat de godvruchtige schrijver M.D. Teenstra hierover in zijn boek De negerslaven van Suriname opmerkt : “maar heeft deze Britse kapitein vele zaken overdreven, er is toch ook veel van, dat de waarheid is ; waarheden, welke men in Suriname niet wil horen, noemt men aldaar lastertaal van ondankbaarheid en omdat men sommigen wel en gastvrij onthaald heeft, moeten die gasten niet publiek maken, hoe de slaven aldaar behandeld worden : daar zit hem de knoop”* ». (De Kom, op.cit., p. 172).

10 Wolbers, Joannes, *Geschiedenis van Suriname*, Amsterdam, Emmering, 1970 [1861], p. 338.

11 « *Tijdens een dezer gevechten bracht men een blanke officier Muller als gevangene voor hem. Toen Baron hoorde, dat Muller nog pas kort geleden uit Holland was gekomen, zond hij hem ongedeerd terug naar Paramaribo met de woorden : “Ga maar heen, gij zijt nog te kort in Suriname om onze broeders en zusters in deze slavernij te mishandelen.” Een der manschappen had Muller zijn bovenkleederen ontnomen, doch Baron liet hem deze teruggeven en schonk zijn vijand bovendien een hoed om het hoofd tegen de tropenzon en moessonregens te kunnen beschermen. Bij een andere gelegenheid hadden de opstandelingen blanke soldaten gevangengenomen. Wanneer men deze behandeld had op dezelfde wijze, waarop de blanken met gevangen marrons omgingen, dan zouden zij zonder twijfel ter dood zijn gebracht. In plaats daarvan doorzag Baron, dat deze huurlingen geen oorzaak waren van de geschillen, maar slechts mensen die door de zogenaamde “krijgsorde” zijn gedwongen vijanden waren. Hij beschermde hen tegen de woede en haat van zijn volgelingen, voorzag hen van levensmiddelen en stuurde ze zo naar de stad terug. Wij dagen een ieder uit om ons aan te tonen, dat in de gehele geschiedenis van Suriname ooit blanken op dergelijke wijze tegenover gekleurden hebben gehandeld !* » (De Kom, op.cit., pp. 77-78).

12 Stedman, John Gabriel, *Voyage au Surinam et dans l'intérieur de la Guiane* (3 tomes), Paris, Buisson, 1798, t. 1, pp. 299-300.

13 Maingueneau, Dominique, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, « Points Essais », 2009, p. 20.

14 *Ibid.*, p. 19.

15 *Ibid.*, p. 23.

16 Wienold, Götz, « Das Konzept der Textverarbeitung und die Semiotik der Literatur », *Literatursemiotik I*, Tübingen, Eschbach/Rader, 1980, pp. 201-209, *passim*.

17 À ce sujet, voir par exemple Lederer, Marianne, *La traduction aujourd'hui. Le modèle interprétatif*, Caen, Lettres Modernes Minard, 2006, ou Koller, Werner, *Einführung in die Übersetzungswissenschaft*, Wiesbaden, Quelle & Mayer, 1997.

18 « *Eine Textreproduktion liegt dann vor, wenn sich die Intention der Textproduktion auf einen früheren ähnlichen Text beziehen läßt. Es ist also nicht notwendig, daß der reproduzierte Text äquivalent zu dem Originaltext ist. Wir verlangen lediglich, daß eine intentionale Ähnlichkeitsbeziehung zwischen beiden Texten besteht, wie nah oder weit diese Beziehung auch immer sein mag* ». (Rickheit, Gert & Strohner, Hans, « Textreproduktionen », *Textproduktion : Ein interdisziplinärer Überblick*, sous la direction de : Antos, Gerd & Krings, Hans, Tübingen, Niemeyer, pp. 220-256, p. 221).

19 Delisle, Jean, *La traduction raisonnée. Manuel d'initiation à traduction professionnelle de l'anglais vers le français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993.

20 Stedman, John Gabriel, *Reize naar Surinamen en door de binnenste gedeelten van Guiana* (4 tomes), Amsterdam, Johannes Allart, 1799, t. 1, p. 90.

21 De Kom, op.cit., p. 68.

22 Stedman, *Voyage au Surinam*, op.cit., t. 1, pp. 88-89.

23 « *Gastvrij zijnde, ontvingen zij dikwijls bezoek van andere stamgenooten, wanneer het gesprek doorgaans over de geliefkoosde onderwerpen jagt en visscherij liep. Hoewel zeer tot sterken drank en wellust geneigd, waren zij in den regel van een goeden zachtzinnigen inborst, doch meestal bijgeloovig, vreesachtig en laf, de Caraïben uitgezonderd, die den oorlog beminden en geene vrees kenden. Als men hen beleedigde was hunne wraak, over het algemeen, hevig. Zij bezaten eene zekere aangeboren eerlijkheid en regtvaardigheid, die in al hunne handelingen uitblonk ; zij betoonden zelfs eene wellevendheid en vriendelijkheid, die men bij onbeschaafde volken niet verwacht zoude hebben ; indien zij met elkander een gesprek voerden was het steeds met bedaardheid en zachtheid ; nooit spraken zij elkander op verachtelijke wijze aan ; scheldwoorden waren hun bijna onbekend. Ten opzichte van hunne*

godsdienst kan zeer weinig gezegd worden ; wel scheen bij hen een zeker onbestemd gevoel of bewustzijn van het bestaan van een Opperwezen te zijn ; maar dat zij hetzelfde aanbaden of eerbiedigden valt niet te bewijzen. Alleenlijk betoonden zij eenigen eerbied aan de zon en de maan. Zij bezaten eenige kennis van den loop der sterren, en deze kennis, hoe gering dan ook, was hun echter van groot nut tot het opsporen van den weg in de wildernissen. » (Wolbers, op.cit., p. 17).

24 « Gastvrij zijnde, ontvingen zij dikwijls bezoek van andere stamgenoten, waarbij het gesprek doorgaans over hun geliefkoosde onderwerpen, jacht en visserij liep. Zij bezaten een zekere aangeboren eerlijkheid en rechtvaardigheid, die in al hun handelingen uitblonken ; zij betoonden zelfs een wellevendheid en vriendelijkheid, die men bij onbeschaafde volken niet verwacht zou hebben. Indien zij met elkander een gesprek voerden, was het steeds met bedaardheid en zachtheid ; nooit spraken zij elkaar op verachtelijke wijze aan. Ook bezaten zij enige kennis van de loop der sterren, welke hun van groot nut was tot het opsporen van de weg in de wildernissen. » (De Kom, op.cit., p. 19).

25 « In 1685 werd de premie op het vangen en terugbrengen van een weggelopen slaaf bepaald op f5 ; in 1687 verhoogd tot op 300 pond suiker, zoo er expresselijk op gejaagd werd, doch anders slechts 100 pond ; in 1698 vermeerderd tot f25, zoo men hen binnen het district of de rivieren kon meester worden en f50, voor die buiten deze of aan de kustlanden gevangen werden. In 1717 werd verlof gegeven aan elken kolonist om togten tegen de wegloopers te doen, en werd er eene premie gesteld van f1500 op de ontdekking der Klaas en Pedro en f600 der andere wegloopers-dorpen, en f10 voor het opsporen van een bewoner der genoemde dorpen. Deze premie zou toegekend worden aan personen, die op hunne eigene kosten een dergelijken togt ondernamen en een dier dorpen ontdekten. Eenige jaren later werd daarenboven vastgesteld, dat allen, die eenige dorpen ontdekten, zoodat men met eenige vrucht tot derzelver verwoesting een aanval kon ondernemen, eene premie zouden genieten van f500, f1000 of f1500, naar evenredigheid van de min- of meerdere belangrijkheid dezer ontdekking. Indien slaven eenige kennis van weglooperskampen verkregen en verzuimden dit aan hunne meesters bekend te maken, werden zij als wegloopers aangemerkt, en ondergingen dezelfde straffen ; doch indien die slaven en zelfs wegloopers, zich kwamen aangeven, de schuilhoeken of dorpen bekend maakten en aanwezen, erlangden de eersten de vrijheid, de anderen daarenboven vergiffenis en ontvingen beiden eene premie. » (Wolbers, op.cit., pp. 138-139).

26 « “Het gespuis”, dat waren de vogelvrij verklaarden, die telkens door nieuwe expedities opgejaagd werden, wier dorpen men verbrandde, op wier hoofd in 1685 een prijs stond van vijf gulden, twee jaar later verhoogd tot honderd pond suiker. In 1698 werd voor het vangen van een slaaf binnen een district of de rivieren vijftig gulden en voor die, welke hierbuiten of aan de kustlanden gevangen werden, vijftig gulden uitgelooft. In 1717 werd een premie gesteld van zeshonderd tot vijftienhonderd gulden op de ontdekking der dorpen van de leiders en tien gulden voor iedere dorpsbewoner, man, vrouw of kind die op deze tochten gevangen werd genomen. Later stelde men bovendien nog vast, dat iedere Europeaan die een of meer dorpen ontdekte, zodat deze door troepen aangevallen konden worden, een beloning van vijfhonderd, duizend of vijftienhonderd gulden zou genieten naargelang van het slagen der verwoesting. En iedere slaaf die verzuimde mededelingen te doen wanneer hem iets bekend was over de schuilplaats der marrons, werd getroffen met dezelfde straffen welke voor de vluchtelingen zelve golden. Zo gevreesd, zo gehaat, zo vervolgd waren deze bosnegers, wier aantal desondanks hard groeide. » (De Kom, op.cit., p. 56).

27 Nous revieudrons plus bas sur les passages mis entre parenthèses carrées.

28 Stedman, *Voyage au Surinam*, op.cit., t. 2, p. 215.

29 *Ibid.*, pp. 210-211.

30 « [...] verscheen ondertussen de blanke opzichter om, na het maken van de nodige buigingen en plichtplegingen (een belangrijk onderdeel van zijn werkzaamheden) verslag over de vorige dag uit te brengen en de orders voor de nieuwe werkdag in ontvangst te nemen. Uitvoerig deelt hij mede welk werk er door de slaven en slavinnen verricht is, of wellicht ook negers de plantage verlaten hebben, welke ziek of gestorven zijn en of er ook geboorten onder het slavenvolk plaatsgevonden hebben (een welkome uitbreiding van de veestapel). Hierna krijgt de morgen een strengere gezicht en volgt een opsomming van die slaven en slavinnen die, naar het inzicht van de opziener, de vorige dag hun taak niet naar behoren vervulden, een kleine verpozing hebben genomen of wel op enige andere wijze gezondigd hebben.

De opzichter fungeert als aanklager, de heer als rechter en een slaaf, die hiervoor speciaal is opgeleid, zorgt voor de parate executie. [note citant la suite de Stedman : “De veroordeelden, eenmaal vastgebonden zijnde, vallen de zweepslagen op hen, zonder onderscheid van mans, vrouwen of kinderen. Zoo lang deze straf-oeffening duurt, roepen de ongelukkigen bij herhaling : “danky masera” (ik bedank U meester) en de Planter wandelt met zijnen Opzichter rond, zonder op het geschreeuw het welk hij hoort, eenige acht te geven.”] Zijn de slagen misschien bij ongeluk wat al te hard aangekomen, zodat de arbeidswaarde van de slaaf voor die dag gevaar loopt, dan is gelukkig ook de Drisieman aanwezig, eveneens een slaaf, die, natuurlijk zonder enige opleiding daartoe, met de zorg voor de gezondheid der slaven belast is.

Ook de Drisieman brengt zijn rapport uit en hij mag tevreden zijn wanneer hij er, zo de toestand slechts enigzins ongunstig genoemd kan worden, met een gezonde Hollandse vloek afkomt. menigmaal toch wacht ook hem de geseling wanneer, naar het oordeel van de meester, te veel slaven ziekte voorwenden om aan de arbeid te ontkomen. Niet om te genezen is de Drisieman aangesteld, maar om te beslissen wie zonder levensgevaar (want dat betekent schade) van hun ziekbed opgejaagd en aan de arbeid gezet kunnen worden. Thans verschijnt 'de mama', een oude slavine, belast met het toezicht der negerkinderen op de plantage, want de Hollanders van die dagen waren uiterst modern en pasten reeds het systeem toe der crèches, opdat de moeders rustig zouden kunnen werken. Zo gezien zou men zelfs kunnen beweren dat de slavernij een voorbereidster was van de emancipatie der negervrouwen !

Doch wrange scherts terzijde. De mama verschijnt en met haar de gehele kudde negerkinderen (want in het oog van de meester waren zij niets anders dan een kudde fokvee, die later voor hem in het gareel zou worden ingespannen). Alle kinderen zijn tevoren gebaad en genieten het voorrecht om in het bijzijn van hun beschermheer met wat rijst en bananen gevoerd te worden. Daarna mogen zij zich, na de verplichte grimassen als dankbetuiging verwijderen. Alleen de mama blijft achter. En wee haar, zo zij de meester de dood van een slavenkind heeft te melden. Zij zal dan in de meeste gevallen afscheid mogen nemen van de wereld, want verschrikkelijk is de woede van de meester indien hij door de dood van een jonge slaaf schade aan zijn bezit heeft geleden. » (De Kom, op.cit., pp. 39-41).

31 « De directeur C. Varenhorst mishandelde in den regel zijne slaven, deed ze zwaar werken, en onthield hun zelfs het noodige voedsel. Op een bloot vermoeden liet hij een neger zwaar kastijden, daarna met de beenen in eene boei sluiten en met eene ketting om den hals aan eene post bij den suikermolen vastmaken. Hij verbood zijnen slaven dien armen man eenig soelagement te verstrekken, en alzoo kwam de neger weldra uit gebrek 'in verstinking en verrotting' om. En nog werd de Directeur door het Hof in het gelijk gesteld en de aanklagers ontvingen een Spaansche bok. » (Wolbers, op.cit., p. 492).

32 « De directeur C. Varenhorst liet zijn slaven halfdood zwoegen en onthield hun zelfs het nodige voedsel. Op een bloot vermoeden liet hij een slaaf zwaar kastijden, sloot hem met de beenen in een boei en bevestigde hem, door middel van een ketting om zijn hals aan een paal. Varenhorst verbood vervolgens aan zijn andere slaven om hun gekluisterde makker hulp te verlenen (op straffe). De slaaf kwam weldra uit gebrek en door ontzettende pijnen, 'in verstinking en verrotting' om het leven. Men bracht deze zaak voor het Hollandse Koloniale Gerechtshof. Maar dit college, dat toch tot taak had naar recht en billijkheid recht te spreken, stelde Varenhorst in het gelijk, terwijl de aanklagers een 'Spaanse bok' ontvingen. » (De Kom, op.cit., p. 36).

33 « Journaal van Mauricius 6 Sept. 1750. "Mons. Pichot, Directeur op de plantage Vlucht en trouw, zijnde een neef van den ouden Raadsheer Pichot, heeft alarm geschoten en de gansche rivier op de been gebragt door een brief aan den naasten burger-officier, waarin hij had te kennen gegeven, dat de negers tegen hem opstonden en rebelleerden. De burgers daarop in 't geweer en op de plantage gekomen synde, hadden bevonden, dat de Directeur eene negerin bij zich wilde hebben, en die niet wilde komen, haar swaar had laten straffen, gelijk hij ook op een ouden neger in de volle magt had geschooten met gekapt lood. Uit deze stukken siet men alweer, hoe doorgaans de ongelukken op eene plantage komen door quaaide Directie." » (Wolbers, op.cit., p. 132).

34 « De heer Pichot, een neef van de gelijknamige raadsheer, directeur van de plantage "Vlucht en Trouw", alarmeerde op de 6de september 1750 de gehele blanke bevolking uit zijn omgeving door te melden, dat de negers tegen hem in opstand waren gekomen. Het bleek dat de heer Pichot een slavine bij zich had willen hebben, doch dat deze vrouw standvastig had geweigerd zich aan de lage hartstochten van haar heer over te geven. De arme slavine werd wegens haar kuisheid door Pichot tot stervens toe gegeseld, terwijl hij bovendien op een oude slaaf die zich hiertegen verzette "in de volle magt had geschoten met gekapt lood". » (De Kom, op.cit., p. 38).

35 Maingueneau, Dominique, *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, 1991, p. 147.

36 « Subversive manoeuvres ». Tiffin, Helen, « Post-Colonial Literatures and counter-discourse », *The Post-Colonial Studies Reader*, sous la direction de : Ashcroft, Bill, Griffiths, Gareth, Tiffin, Helen, Londres, Routledge, 2006 [1995], pp. 99-101, p. 99.

37 Derrida, Jacques, *Mal d'archive. Une impression freudienne*, Paris, Galilée, 1995, p. 15.

Pour citer cet article

Référence électronique

Kim Andringa, « Anton de Kom, historiographe. La construction d'un passé national pour les esclaves du Surinam », *Amnis* [En ligne], 13 | 2014, mis en ligne le 27 septembre 2014, consulté le 27 avril 2015. URL : <http://amnis.revues.org/2198> ; DOI : 10.4000/amnis.2198

Auteur

Kim Andringa

Université de Liège, Belgique, k.andringa@ulg.ac.be

Droits d'auteur

© Tous droits réservés